

LES CONSULTATIONS MATERNITÉ

Vous pouvez effectuer toutes vos consultations prénatales à la maternité du CHU de Rennes, de la déclaration de grossesse à l'accouchement.



Consultations

Vous pouvez effectuer toutes vos consultations prénatales au CHU de Rennes, de la déclaration de grossesse à l'accouchement.

Si votre grossesse est suivie par un professionnel libéral, il est nécessaire d'effectuer les **consultations des 8^e et 9^e mois à la maternité**.

Vous cherchez une sage-femme libérale pour suivre votre grossesse? Consultez [l'annuaire santé](#) de l'assurance maladie.

Les consultations sont assurées par des sages-femmes ou par des médecins gynécologues obstétriciens si votre grossesse le nécessite. Une **consultation obligatoire d'anesthésie est à programmer au 8^e mois**.

A chaque consultation le médecin ou la sage-femme doit analyser les résultats des examens que vous avez réalisé en ville. Pour faciliter votre prise en charge :

pensez à activer Mon espace santé

Vous pouvez activer dès maintenant votre profil Mon espace santé à l'aide de votre carte Vitale et du code provisoire reçu par e-mail ou courrier en cliquant sur le bouton "Activer Mon espace santé" situé sur la page d'accueil du site monespacesante.fr.

Retrouvez en [vidéo](#) comment activer votre profil Mon espace santé.

pensez à venir avec vos résultats d'échographies et de prise de sang sur papier.

Le centre de prélèvement de l'hôpital peut réaliser les prises de sang et les analyses d'urine prescrites en consultation.

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement le plus proche de la physiologie de la naissance et vivre un accouchement naturel, notamment sans recours à l'analgésie péridurale ? Vous pouvez vous faire suivre au sein de la **filière physiologique "La Bulle"**. Tous les renseignements sur la [page dédiée](#).

Rendez-vous pour consultations

En ligne : page service "[Maternité - obstétrique](#)" ou www.doctolib.fr (Maternité - CHU de Rennes)

Tél. : 02 99 26 71 20

Rendez-vous pour échographies de grossesse (12^e, 22^e et 32^e semaines d'aménorrhées - SA, échographies spécifiques sur prescription)

Tél. : 02 99 26 71 39

Par ailleurs, il vous est possible de bénéficier d'une consultation avec :

une diététicienne - Tél. 02 99 26 32 26

un(e) psychologue - Tél. 02 99 26 67 61

un pédopsychiatre - Tél. 02 99 51 06 04

une assistante sociale - Tél. 02 99 26 71 08 (secrétariat)

le SAFED (Service d'aide aux femmes enceintes en difficulté) Tél. 02 99 02 34 20

une infirmière d'addictologie - Tél. 07 77 20 46 15

une sage-femme pour le sevrage tabagique (tous les lundis matins) - Tél. 02 99 26 71 20

une sage-femme pour les victimes de mutilation sexuelles féminine - Tél. 02 99 26 71 20

une sage-femme acupunctrice (anxiété, nausées, vomissements, aide au sevrage tabagique, douleur type lombalgies, sciatalgies, douleurs ligamentaires, douleurs pelviennes) - Doctolib ou Tél. 02 99 26 71 20

Une sage-femme consultante en lactation pour vous préparer au mieux à la mise en place de l'allaitement maternel – Doctolib ou Tél. 02 99 26 71 20.

VOIR
AUSSI

- La consultation pré-conceptionnelle
- Filière physiologique La Bulle
- Grossesse : démarches et accompagnement
- Le suivi de ma grossesse - prévenir et dépister

VOIR
AUSSI

- Du fœtus au bébé
- Le dépistage de la trisomie 21

Dossier de préadmission

Pour préparer votre hospitalisation en maternité, une information vous sera donnée concernant :

la personne de confiance,

la personne à prévenir,

les directives anticipées,

le choix chambre double / chambre seule (un tarif particulier par jour d'hospitalisation est appliqué. Il est conseillé de consulter préalablement votre mutuelle pour vérifier la prise en charge de cette dépense).

Plus d'informations sur la page "[Formalités d'entrée](#)"



INDISPENSABLE POUR MAMAN :

nécessaire de toilette
serviettes de toilette
chaussons
peignoir ou robe de chambre
pyjama, chemises de nuit
protections hygiéniques (super absorbantes) et culottes lavables ou à usage unique
brumisateur
thermomètre
1 coussin de positionnement (si vous en possédez un)

INDISPENSABLE POUR BÉBÉ :

2 turbulettes
2 brassières de laine
1 bonnet
chaussons ou chaussettes
tenues complètes (6 bodys et 6 pyjamas manches longues)
1 coque ou nacelle pour le jour de la sortie
quelques couches 2-5 kg pour la sortie
une veilleuse à piles si vous en possédez une

Le reste du matériel est fourni par le service, mais vous pouvez aussi, pendant le séjour, habiller votre enfant avec les vêtements que vous aurez apportés.

Avant leur première utilisation, pensez à laver le linge.

Pourquoi ? Des substances chimiques peuvent se trouver dans les habits neufs de bébé.

Certaines périodes de la vie, comme celles du développement de l'enfant, sont plus sensibles à l'exposition aux substances chimiques.

Plus d'informations : [consulter le site "1000 premiers jours"](#)

VOIR
AUSSI

- Arrêtons les violences

